

étroits et suivis entre les représentants de l'industrie et l'instauration d'un climat propice aux échanges commerciaux. C'est précisément ce que nous faisons ici.

Au cours de ma dernière visite, il avait été convenu que des consultations ministérielles entre l'Inde et le Canada auraient lieu chaque année et qu'elles comprendraient des discussions sur toute une gamme de questions bilatérales de nature économique et commerciale. La première série de consultations s'est tenue la semaine dernière et a été extrêmement positive. Parmi les sujets abordés figuraient un certain nombre de propositions détaillées faites par des compagnies canadiennes et visant de grands projets, et j'ai été très encouragé par la réponse que nous avons reçue de nos interlocuteurs indiens.

Une autre mesure adoptée par les deux gouvernements a été le renouvellement de l'Accord Canada-Inde relatif aux services aériens, qui permettra à nos deux transporteurs nationaux d'accroître leurs liaisons aériennes directes. Celles-ci permettent non seulement aux touristes de voyager plus facilement, mais facilitent également les contacts d'affaires. Elles permettent en outre de maintenir les liens entre les familles et les ressortissants. La communauté indo-canadienne, qui est en plein essor au Canada, est un lien important entre nos pays. Elle apporte une importante contribution à notre vie politique, économique, scolaire et artistique, et il en résulte un Canada beaucoup plus fort.

Un autre document qui sera profitable à nos milieux d'affaires respectifs est la convention fiscale Canada-Inde, qui est déjà en vigueur au Canada et qui le sera en Inde à la fin de mars. Il contribuera largement à intensifier le commerce et les investissements bilatéraux, ainsi que l'apport de capitaux et de technologie.

Ce matin, le ministre de l'Industrie, M. Rao, et moi-même avons signé un Protocole d'accord sur la collaboration industrielle et technologique qui vise à faciliter l'association d'entreprises canadiennes et indiennes au service du développement économique.

Maintenant que nous avons cet accord, nous devons recenser rapidement les secteurs de collaboration prioritaires. Nous espérons qu'il amènera une augmentation des accords de licence en vertu desquels des sociétés indiennes fabriqueront ici des produits conçus au Canada. Il est certainement possible, à mon avis, d'accroître les transferts de technologie, d'intensifier la collaboration technique et de multiplier les coentreprises.